Acte rendu exécutoire
Par transmission en
Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le 10 JAN. 2012

communauté du
PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2011_A175

OBJET : Ressources - Vote du Budget Primitif 2012 - Budget principal

Le 15 décembre 2011, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 9 décembre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri – AGOPIAN Jacques – AMAROUCHE Annie – AMIEL Michel – ARNAUD Christian – BABULEAUD Jean-Pierre – BARBAT-BLANC Odile – BARRET Guy – BAUTZMANN Marcel – BELLUCCI Angélique – BENON Charlotte – BERNARD Christine – BLAIS Jean-Paul – BONFILLON Jean – BORDET André – BOULAN Michel – BOYER Michel – BRAMI Helliot – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BUCKI Jacques – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASSAN René – CATELIN Mireille – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CHORRO Jean – CIOT Jean-David – CRISTIANI Georges – CURINIER Erick – DAVENNE Chantal – DE PERETTI François-Xavier – DELAVET Christian – DELOCHE Gérard – DESCLOUX Odette – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine – DRAOUZIA Dahbia – DUCATEZ-CHEVILLARD Christine – DUPERREY Lucien – FERAUD Jean-Claude – FILIPPI Claude – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GARÇON Jacques – GARNIER Eliane – GASCUEL Jean – GERACI Gérard – GOUIRAND Daniel – GOURNES Jean-Pascal – GROSDEMANGE Gérard – GROSSI Jean-Christophe – GUEZ Daniel – GUINIERI Frédéric – HAMARD OULMI Nadira – JAUME Emmanuelle – JOISSAINS Sophie – JONES Michèle – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LARNAUDIE Patricia – LEGIER Michel – LONG Danielle – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MARTIN Richard – MAURET Jacques – MAURICE Jany – MERSALI Malik – MICHEL Claude – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – MOUGIN Jacques – MOYA Patrick – MUSSET Alain – NICOLAOU Jean-Claude – OLLIVIER Arlette – ORCIER Annie – PATOT Gérard – PERRIN Jean-Claude – PERRIN Jean-Marc – PIERRON Liliane – PIN Jacky – POITOU Frédéric – RIVET-JOLIN Catherine – ROUARD Alain – SANGLINE Bruno – SUSINI Jules – TAULAN Francis – TERME Françoise – TRINQUIER Noëlle – VENEL Gérard – VEYRUNES Bernard – VILLEVIEILLE Robert

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : LAGIER Robert suppléé par SANTINI Joseph-Marie – LECLERC Jean-François suppléé par ODERMATH Eric – MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André – ROVARINO Isabelle suppléée par MENGEAUD Julien – VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALBERT Guy donne pouvoir à PIZOT Roger – AREZKI Alain donne pouvoir à DESCLOUX Odette – BONTHOUX Odile donne pouvoir à JONES Michèle – BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël – BRUNET Danièle donne pouvoir à GARÇON Jacques – CHEVALIER Eric donne pouvoir à BERNARD Christine – CONTE Marie-Ange donne pouvoir à HAMARD OULMI Nadira – DAGORNE Robert donne pouvoir à BONFILLON Jean – DECARA Yannick donne pouvoir à GERACI Gérard – DEMENGE Jean donne pouvoir à JOUVE Mireille – DEVAUX Pierre donne pouvoir à DEVESA Brigitte – FENESTRAZ Martine donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – FERAUD Pierre donne pouvoir à AMAROUCHE Annie – FOUQUET Robert donne pouvoir à CHAZEAU Maurice – GARCIA Daniel donne pouvoir à PATOT Gérard – GERARD Jacky donne pouvoir à GARNIER Eliane – GUINDE André donne pouvoir à DE PERETTI François-Xavier – LICCIA Marcel donne pouvoir à MORBELLI Pascale – LOUIT Christian donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – MEDVEDOWSKY Alexandre donne pouvoir à AGOPIAN Jacques – MERGER Reine donne pouvoir à DELOCHE Gérard – MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky – NELIAS Mireille donne pouvoir à BUCCI Dominique – PAOLI Stéphane donne pouvoir à PIERRON Liliane – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri – PORTE Henri-Michel donne pouvoir à MICHEL Claude – RENAUDIN Michel donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – ROUGIER Jacques donne pouvoir à CURINIER Erick – SAEZ Jean-Pierre donne pouvoir à CHARDON Robert – SANTAMARIA Danielle donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à BARBAT-BLANC Odile – SILVESTRE Catherine donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – SLISSA Monique donne pouvoir à AMIEL Michel

Etai(en)t excusé(es) sans pourvoir : DILLINGER Laurent – DUFOUR Jean-Pierre – MATAS Henri – MOHAMMEDI Amaria – PIZOT Roger – POTIE François – ROUSSEL Jacques - TONIN Victor

Secrétaire de séance : Odile BARBAT-BLANC

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

Direction Générale des Services Administratifs
Direction des Finances
Service de la programmation budgétaire
CBC

02_1_01

CONSEIL DU 15 DECEMBRE 2011

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Thématique : Ressources / Finances

Objet : Vote du Budget Primitif 2012 – Budget principal
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le Budget Primitif est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et dépenses annuelles de la Collectivité.
Ce budget doit être voté par le Conseil de Communauté, tel est l'objet du présent rapport.

Exposé des motifs :

Lors du Conseil de Communauté du 3 novembre dernier, il a été débattu des orientations budgétaires pour l'exercice 2012 et des priorités à retenir.
Ce rapport de présentation budgétaire est l'occasion d'examiner plus précisément les grands équilibres du budget de fonctionnement et d'investissement de la CPA, élaborés en fonction des orientations de politique financière communautaire, mais également de prendre connaissance des priorités budgétaires par politique publique.

SOMMAIRE

I. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2012 p. 3

A. Equilibre de la section de Fonctionnement p. 3

1. Les recettes de fonctionnement p. 4
2. Les dépenses de fonctionnement p. 7

B. Equilibre de la section d'Investissement p. 9

1. Les dépenses d'investissement p. 10
2. Les recettes d'investissement p. 11

II. LES BUDGETS D'INTERVENTION PAR POLITIQUE PUBLIQUE p. 12

A. Synthèse p. 12

B. Les politiques publiques p. 14

1. Environnement et infrastructures p. 14
2. Culture et sports p. 19
3. Développement économique, insertion, emploi p. 21
4. Transports et déplacements p. 24
5. Prospective et aménagement de l'espace p. 26

CONCLUSION p.28

INTRODUCTION

La priorité du Budget 2012 est la maîtrise de l'évolution des charges afin de préserver les marges de manœuvre financières de la Communauté, tout en poursuivant la politique d'investissement nécessaire au développement du territoire.

➢ La maîtrise des dépenses des services

Cette année encore, la CPA maîtrise ses dépenses de gestion malgré le développement de ses activités et la montée en puissance des charges financières liées à l'emprunt nécessaire au financement des investissements.

➢ La volonté de maintenir les grands équilibres sur le long terme

Il est important de maintenir un niveau d'autofinancement suffisant afin que l'effort sur l'épargne accompagne l'intensification du recours à l'emprunt.

I. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2012

Le Budget Primitif 2012 s'élève à 502 817 904€, et s'équilibre comme suit :

	BP 2011	BP 2012	Evolution
Fonctionnement	370 237 911	378 489 429	2.2%
Investissement	123 900 000	124 328 475	0.3%
BUDGET TOTAL (hors écritures sur emprunts assortis d'une opt. de tirage)	494 137 911	502 817 904	1.8%

A. EQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 378 489 429€. Le tableau ci-dessous reprend les principaux postes de prévisions de dépenses et de recettes :

DEPENSES			RECETTES		
	2 011	2 012		2 011	2 012
Dépenses de gestion	130 541 310	127 029 271	Contributions directes (TH,FNB,CFE)	85 727 238	90 212 000
			CVAE/IFER	30 400 054	30 750 000
Charges de personnel	49 500 000	50 000 000	FNGIR/DCTP	80 021 606	80 021 606
Reversement fiscaux	132 550 000	143 600 000	Taxe sur les surfaces commerciales	5 030 425	5 400 000
Intérêts de la dette	3 750 000	3 750 000	Compensations Etat	54 281 955	53 528 539
Autres dépenses	3 130 000	2 898 000	Dotation d'intercommunalité	12 232 819	11 800 000
Dotations aux ammort/prov	40 400 000	42 400 000	Reversement fiscalité	663 000	
			TEOM	39 043 814	40 215 000
			Versement Transport	46 000 000	48 500 000
			Reversement SRU	1 000 000	
			Produits des services	15 837 000	18 062 284
TOTAL Dépenses	**359 871 310**	**369 677 271**	**TOTAL Recettes**	**370 237 911**	**378 489 429**
Autofinancement brut	**10 366 601**	**8 812 158**			

1 - Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement progressent de près de 3% par rapport à 2011 et se répartissent ainsi :

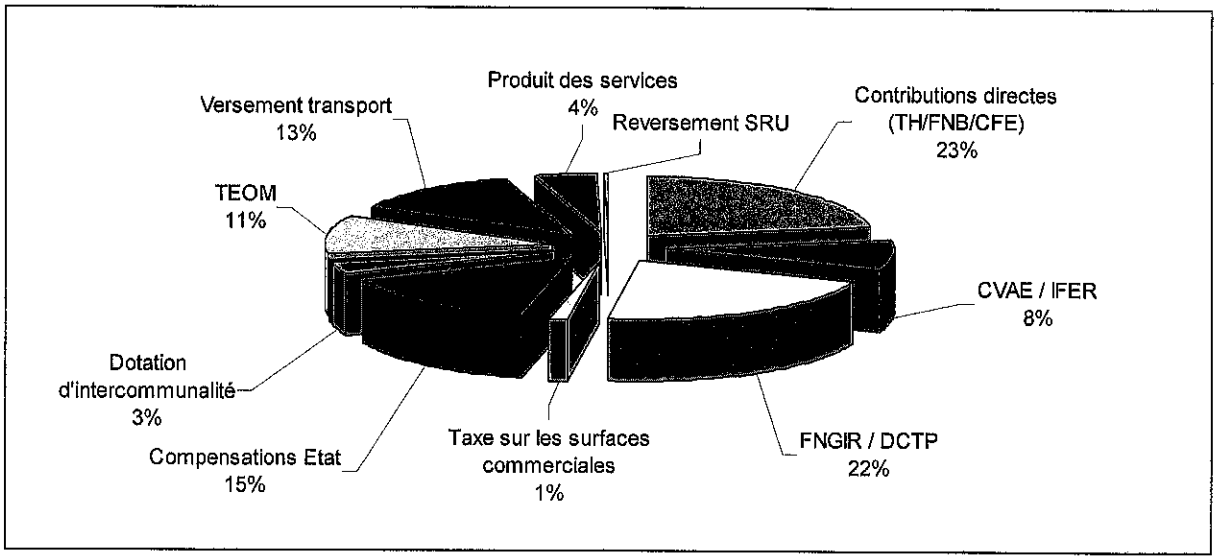

Les éléments suivants peuvent être précisés :

- *Les ressources de remplacement de la taxe professionnelle :*

  La loi de Finances pour 2010 a supprimé définitivement la taxe professionnelle pour toutes les entreprises depuis le 1er janvier 2010.
  Depuis 2011, chaque niveau territorial bénéficie de nouvelles ressources fiscales.

  Les ressources perçues par la CPA, sont :

  - la Contribution Economique Territoriale composée de la CFE (contribution foncière des entreprises) et de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) ;

  - la Taxe sur le Foncier Non Bâti, la Taxe d'Habitation (part du Département) et l'IFER (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux) ;

  - le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) et la dotation budgétaire complémentaire ;

  - la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM).

Et, devraient se répartir ainsi en 2012 :

	2011	2012
CFE (Contribution Foncière des Entreprises)	41 870 091	45 000 000
CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)	28 653 014	29 000 000
Contribution Economique Territoriale	**70 523 105**	**74 000 000**
TFNB (Taxe sur le Foncier Non Bâti)	412 074	412 000
TH (Taxe d' Habitation part du département)	43 445 073	44 800 000
IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux)	1 747 040	1 750 000
Total autres Ressources	**45 604 187**	**46 962 000**
Dotation budgétaire complémentaire	32 503 493	32 503 493
FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)	47 518 113	47 518 113
Compensations exonérations nouveau régime	3 528 539	3 528 539
Total des Compensations	**83 550 145**	**83 550 145**
TOTAL RESSOURCES de remplacement de la TP	**199 677 437**	**204 512 145**
TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales > à 400m2)	5 030 425	5 400 000

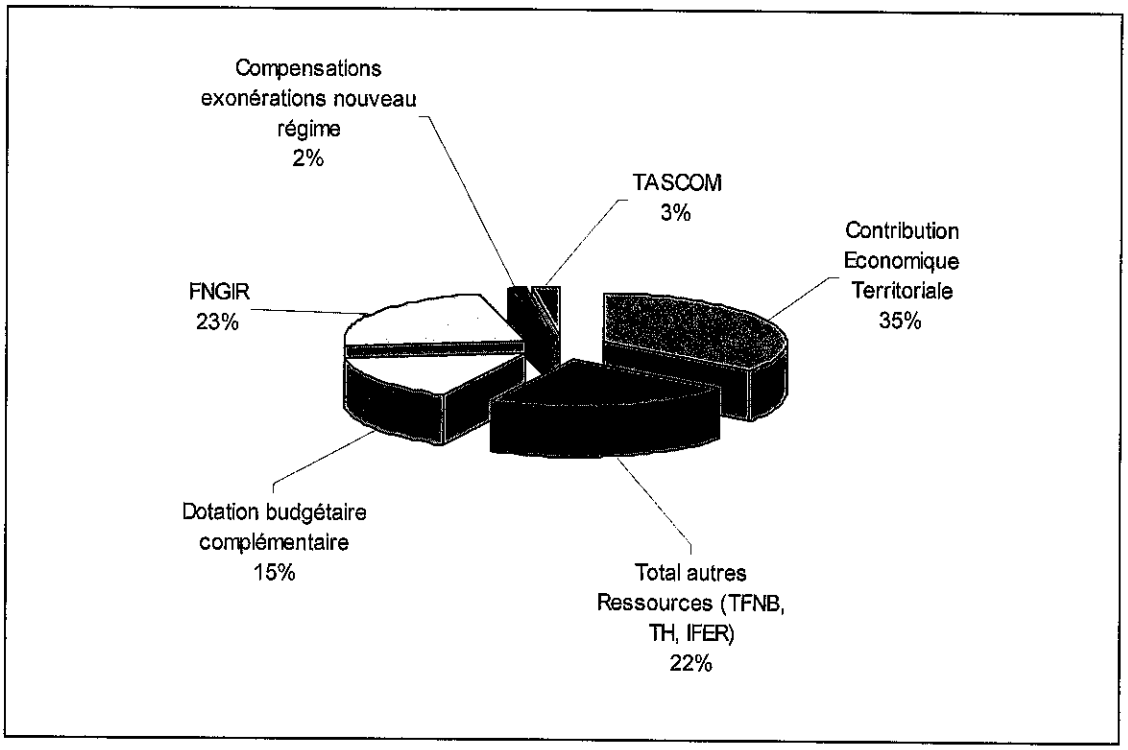

- *La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) :*

Le taux de la TEOM a été harmonisé à 9,60% depuis 2010. Sur cette base, le produit devrait progresser de 3% en 2012 grâce à l'augmentation des bases d'imposition.

Cette taxe représente 10,6% des ressources de fonctionnement, soit 40,2 M€ en 2012.

- *Le versement transport :*

Afin de permettre le financement de l'organisation des transports urbains, la Loi du 11 juillet 1973 autorise les Autorités Organisatrices de Transports à instituer une taxe dénommée Versement Transport.

Les redevables sont les personnes physiques ou morales, publiques ou privées, qui emploient plus de 9 salariés. Sont exonérés les fondations et associations reconnues d'utilité publique, à but non lucratif, dont l'activité est de caractère social.

Le dispositif d'assujettissement progressif est étendu aux employeurs dont l'accroissement d'effectifs résulte de la reprise ou de l'absorption d'une entreprise ayant employé 10 salariés ou plus au cours de l'une des 3 années précédentes.

S'agissant de la base d'imposition, l'assiette du versement est constituée par la totalité des salaires versés par les employeurs assujettis.

Afin de permettre le financement de l'infrastructure de transport collectif en site propre (Bus à Haut Niveau de Service) dont l'étude de préfiguration a été lancée fin 2008, le Conseil Communautaire a décidé de porter le taux du versement transport à 1,40% depuis le 1er juillet 2010.

Pour l'année 2012, il est évalué à 48.5 M€, soit une progression de 5%.

- *Les produits des services :*

Ils sont évalués à environ 18 M€.

2 - Les dépenses de fonctionnement

En 2012, les dépenses de fonctionnement se répartissent ainsi :

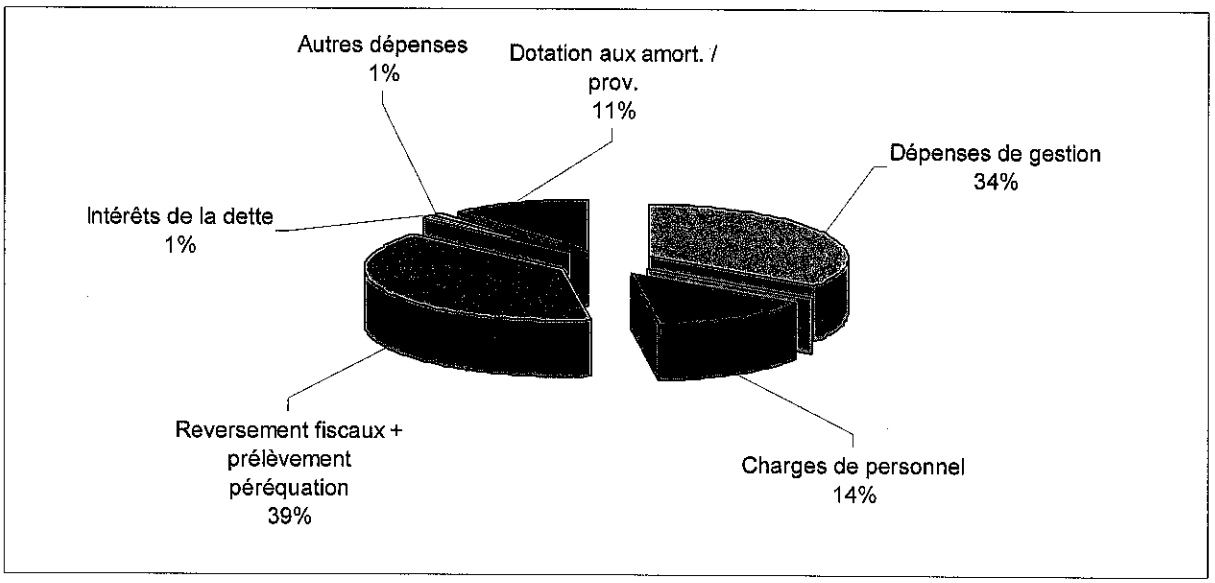

➢ Les reversements fiscaux : ***143.6 M€***

L'attribution de compensation reste stable. La Dotation de Solidarité Communautaire 2012 intègre désormais les fonds de concours globalisés de fonctionnement.

➢ Les dépenses de gestion : ***127 M€***

Ces dépenses se composent des charges liées au fonctionnement de la structure et des charges liées à l'exercice des politiques publiques (hors dépenses de personnel et dépenses des finances).

Ces dernières sont détaillées en page 14 et 15 de ce présent rapport.

Les charges de structures représentent les dépenses nécessaires au fonctionnement de la structure (énergie, maintenances, assurances, charges locatives, fonctionnement des services administratifs...).

	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Total dépenses
Bâtiments	568 100	980 000	1 548 100
Moyens généraux	2 431 509	294 000	2 725 509
Juridique	2 715 500	0	2 715 500
Contrôle de gestion	45 000	0	45 000
Informatique et télécoms	1 356 340	1 121 860	2 478 200
Communication	1 273 000	136 500	1 409 500
Risques	119 300	22 000	141 300
TOTAL CHARGES DE STRUCTURE	**8 508 749**	**2 554 360**	**11 063 109**

Les dépenses nécessaires à l'entretien et au maintien en l'état des bâtiments communautaires représentent un volume de 1.5M€.

- Les dépenses du secteur juridique intègrent pour une très large part les crédits destinés aux locations et charges locatives des bâtiments communautaires, ainsi que les frais d'assurances et taxes foncières.

➢ Les charges de personnel : ***50 M€***

L'augmentation de ce budget est limitée à 1% par rapport à 2011. Cette estimation est réalisée à effectif constant et en tenant compte des éléments suivants :

- augmentation du G.V.T. en fonction de la valeur du point et de l'application des avancements d'échelon, de grade et de régimes indemnitaires associés ;
- reclassements liés à la réforme de la catégorie B ;
- valorisation des postes vacants ;
- évolution du régime indemnitaire pour les agents de la catégorie C ;
- indemnisation des comptes épargne temps.

Les dépenses de fonctionnement du chapitre 011 (formation, frais de colloques, honoraires, annonces et insertion...) sont estimées à 580 000 €.

Les dépenses de fonctionnement du chapitre 012 liées à la rémunération directe sont estimées à 47.3 M€, soit une diminution de 1% par rapport au BP 2011.

B. EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'établit à 124 328 475 € et se répartit ainsi :

DEPENSES		
	BP 2011	**BP2012**
Dépenses d'équipement	111 800 000	113 828 475
Autres dépenses	1 000 000	1 000 000
Capital de la dette	11 100 000	9 500 000
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**123 900 000**	**124 328 475**

RECETTES		
	BP 2011	**BP 2012**
Autofinancement brut	10 366 601	8 812 158
FCTVA	3 000 000	3 000 000
Dotations aux amortissements	40 400 000	42 400 000
Sous-total ressources propres	53 766 601	54 212 158
Subventions participations	10 950 000	8 015 071
Emprunt	59 183 399	62 101 246
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**123 900 000**	**124 328 475**

N.B. : hors écritures relatives aux emprunts assortis d'une option de tirage sur opérations de trésorerie

1 - Les dépenses d'investissement

Elles s'élèvent à 113.82 M€, dont 6.8 M€ d'acquisitions foncières. Le budget d'intervention par politique publique fera l'objet d'une analyse détaillée en deuxième partie de ce rapport.

Notons que les nouvelles autorisations de programme proposées au Budget primitif représentent près de 31.4 M€, dont 5.01 M€ de crédits de paiement pour l'année 2012.

Elles sont détaillées ci-après :

OPERATIONS EN AP/CP	Opér. Budg.	Opér. Nature	TOTAL AP 2012	CP 2012	RESTE A FINANCER après 2012
DGA PROSPECTIVE ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE					
OPERATION D'AMENAGEMENT					
Saint Paul lez Durance	374	DI374AP	200 000	10 000	190 000
Lambesc centre ancien	322	DI322AP1	200 000	10 000	190 000
Venelles Les Michelons	373	DI373AP	500 000	100 000	400 000
Lambesc Bertoire	322	DI322AP2	318 000	39 750	278 250
Trets La Burlière	334	DI334AP	600 000	300 000	300 000
Coudoux Grand Coudoux	309	DI309AP	1 400 000	200 000	1 200 000
SOUS-TOTAL			**3 672 264**	**659 750**	**2 558 250**
DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES					
ENTREES DE VILLE			**4 500 000**	**1 000 000**	**3 500 000**
ENTREES DE VILLE 2012	51	DI50AP12	4 500 000	1 000 000	3 500 000
INFRASTRUCTURES DES ZONES D'AMENAGEMENT			**12 000 000**	**590 000**	**11 410 000**
AIX PIOLINE Iténéraire piétons	350	DI350AP5	1 000 000	50 000	950 000
CHATEAUNEUF LE ROUGE - La Muscatelle Tr2	323	DI323AP	1 000 000	320 000	680 000
VITROLLES ZI Estroublans tranche 3	306	DI306AP1	10 000 000	220 000	9 780 000
TRAITEMENT			**800 000**	**500 000**	**300 000**
Rachat centre de transfert Pertuis	176	DI176AP	800 000	500 000	300 000
ENVIRONNEMENT			**450 000**	**160 000**	**290 000**
Installation murs anti-bruit (subventions)	259	DI259AP	450 000	160 000	290 000
BATIMENTS			**1 050 000**	**110 000**	**940 000**
Chapelle des Pénitents Blancs - Parvis	480-2	DI480-2AP	150 000	50 000	100 000
Piscine CABRIES - Réhabilitation	460	DI46013	900 000	60 000	840 000
SOUS-TOTAL			**18 800 000**	**2 360 000**	**16 440 000**
DGA TRANSPORTS INFRASTRUCTURES ET DEPLACEMENTS					
DIRECTION DES TRANSPORTS					
Exploitation - Information Voyageurs	670	DI670AP	4 000 000	1 000 000	3 000 000
DIRECTION INFRASTRUCTURES DE DEPLACEMENT					
Echangeur Pont de l'Arc (BHNS)	663	DI663-1AP	5 000 000	1 000 000	4 000 000
SOUS-TOTAL			**9 000 000**	**2 000 000**	**7 000 000**
TOTAL AP à créer en 2012			**31 472 264**	**5 019 750**	**25 998 250**

Par ailleurs, afin d'aider les communes dans la réalisation de leurs équipements, la CPA a inscrit pour 2012 une enveloppe de 12.6 M€ dédiée aux fonds de concours en investissement.

Le remboursement en capital de la dette

Le remboursement en capital de la dette devrait être de l'ordre de 9.5 M€ en 2012.

2 - Les recettes d'investissement

En ce qui concerne la section d'investissement, le budget s'équilibre par les recettes suivantes :

- Autofinancement brut : 8.8 M€
- FCTVA : 3 M€
- Amortissements : 42.4 M€
- Subventions d'investissement : 8 M€

Seules les subventions d'investissement notifiées à ce jour ont été inscrites au Budget. En cours d'exercice les notifications de nouvelles subventions pourraient permettre de réduire le volume d'emprunt.

Le recours à l'emprunt (62.1 M€) viendra compléter le financement des opérations d'investissement.
Notons qu'un crédit de 40.6 M€ doit être inscrit afin de régulariser les écritures relatives aux emprunts de trésorerie.

Les investissements seront ainsi financés en 2012 :

	Part de la ressources en M€	**Part de la ressources en %**
Autofinancement (*)	51 212 158	41%
Recettes d'équipement (subventions et FCTVA)	11 015 071	9%
Emprunt	62 101 246	50%
TOTAL Recettes d'investissement 2012	124 328 475	100%

* la notion d'autofinancement est égal à : autofinancement brut + dotations aux amortissements

II. LES BUDGETS D'INTERVENTION PAR POLITIQUE PUBLIQUE

A. SYNTHESE

Le budget d'intervention par politique publique, hors charges de personnel, se présente ainsi :

SERVICES GESTIONNAIRES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES	**34 113 061**	**4 451 100**	**34 300 560**	**1 475 377**
Etudes Générales Déchets (1ETUDES)	27 000			
Collecte (1C)	13 944 800	2 900 300	3 205 200	
Traitement Elimination (1TE)	6 924 100	1 310 000	2 475 225	
Traitement Logistique (1TL)	6 294 100	240 000	1 290 000	
Sous/total Déchets	***27 190 000***	**4 450 300**	***6 970 425***	**-**
Energie (1DR)	363 550		395 000	
Ecologie Urbaine (1D)	626 410		260 000	
Forêt (1DN)	1 240 000		927 000	36 002
Sous/total Environnement	***2 229 960***	**-**	***1 582 000***	***36 002***
Maîtrise d'ouvrage (1J) Equipements (1F) Bâtiments communautaires (1G)	3 719 500		12 740 035	154 375
Sous/total Bâtiment	***3 719 500***	**-**	***12 740 035***	***154 375***
Assainissement (1E)	-		1 200 000	
Requalifications (3C)	750 000		5 626 100	385 000
Direction des risques (1R)	119 300		22 000	
Entrées de ville - Travaux (5A)			6 070 000	900 000
Entrées de ville - Etudes (5B)			70 000	
Gens du Voyage (7B)	104 301	800	20 000	
DIRECTION GENERALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS	**31 739 710**	**5 826 184**	**42 429 079**	**776 426**
DGA CULTURE ET SPORT				
Sport (1I)	4 843 715	1 388 000	3 057 000	
Culture (2C)	11 857 476	1 225 000	4 788 000	
Sous/total DGA Culture/Sport	***16 701 191***	**2 613 000**	**7 845 000**	

SERVICES GESTIONNAIRES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
DGA DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INSERTION, EMPLOI, FORMATION				
économiques (3A)	2 970 900	293 769	2 491 005	750 000
Agriculture (3D)	503 500	51 415	380 000	
Valorisation du territoire ITER (3I)	40 000		8 600 000	
FISAC (3F)	767 600		52 852	26 426
Tourisme (3T)	1 300 000		50 000	
Sous/total Dev. Economique	***5 582 000***	***345 184***	***11 573 857***	***776 426***
Insertion /Emploi (8)	1 715 842			
Fonds social Europeen (9)	490 000	440 000		
CFA (10)	509 770	2 428 000	53 760	
Politique de la ville (7C)	324 558		1 940 602	
Sous/total DGA Dev Eco, insertion, emploi, formation	***8 622 170***	**3 213 184**	**13 568 219**	**776 426**
Affaires juridiques, Commande publique et Assemblées (2J)	2 715 500			
DSIT (2B)	1 356 340		1 121 860	
Moyens généraux (2A)	2 431 509		294 000	
Finances			19 400 000	
Relations Internationales (13)	95 000			
DGA DEPLACEMENT TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES	**57 578 000**	**55 260 000**	**20 851 726**	**2 000 000**
Transport (6A)	57 228 000	55 060 000	1 994 726	
Infrastructures (6B)	127 000	200 000	17 447 000	2 000 000
Déplacements (6C)	198 000		1 410 000	
Transport (6)				
Planification Urbaine - PLH (6E)	25 000			
DIRECTION PROSPECTIVE ET AMENAGEMENT	**2 088 500**	**1 025 000**	**15 974 610**	**3 763 268**
Enseignement sup. et recherche (14)	142 500		2 600 000	
Etudes prospectives et intermodales (6D)			1 935 000	
Aide à la Pierre (7)			2 326 232	2 239 268
Habitat (7A)	969 000	1 000 000	7 291 119	100 000
Opérations d'aménagement (3B)	40 000		1 737 259	1 424 000
Projet d'agglomération (12)	167 000	25 000		
Prospective et Aménagement de l'Espace (5C)	700 000		85 000	
Cellule observatoire (17)	70 000			
DIRECTION GENERALE DES SERVICES	**1 328 000**	**-**	**472 500**	
Communication (11)	1 273 000		136 500	
Contrôle de gestion (2D)	45 000			
Appui aux communes (15)	10 000			
Mission Handicap			336 000	
TOTAL DEPENSES DES SERVICES	**127 029 271**	**66 562 284**	**113 828 475**	**8 015 071**

B. LES POLITIQUES PUBLIQUES

La CPA poursuit son développement suivant les axes issus de la démarche de priorisation des politiques publiques : la proximité, la gestion raisonnée des ressources communautaires et le rayonnement du territoire.

1 – Environnement et infrastructures

1.1 – Les déchets ménagers

Les moyens financiers mis en œuvre en 2011 dans le cadre de cette politique publique seront les suivants :

Investissement

En millions d'euros	BP2011	BP2012
Recettes d'équipement	0.11	0
Dépenses d'équipement	7.85	6.97

Fonctionnement

En millions d'euros	BP 2011	BP 2012
Produits des services	*3.67*	*4.45*
Teom	*39.04*	*39.3*
Total recettes de fonctionnement	42.71	43.75
Dépenses de gestion	*25.63*	*27.19*
Charges de personnel	*16.13*	*15.2*
Total dépenses de fonctionnement	41.76	42.39

a – La collecte

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 6% suite à l'augmentation des prix des marchés de collecte d'une part, et des coûts du carburant d'autre part.

Les dépenses d'investissement pour 2012 seront les suivants :

- Acquisition de véhicules pour la collecte des déchets ménagers et assimilés. L'objectif est toujours de maintenir un âge maximum de 10 ans. Cette année un programme de renouvellement de 9 véhicules de collecte (grands et petits gabarits) est prévu. (800 000 €)
- Requalification de la station service du site de la Parade : cette opération commencée en 2011 se terminera en 2012, elle est cofinancée par la CPA par l'intermédiaire d'un fonds de concours. (240 000€).

- Achat des bacs roulants et colonnes de surfaces : pour 2012, en plus du renouvellement courant des bacs et colonnes cette opération intègre la dotation en bacs 140 litres biflux et en colonnes de verre des communes suivantes : Les Pennes Mirabeau, Le Tholonet et Saint-Marc Jaumegarde (900 000 €).
- Acquisition de dispositifs enterrés : le programme d'acquisition sera développé en fonction des besoins du service mais aussi selon les demandes des communes, les frais d'études restants à la charge de celles-ci (450 000€).
- Acquisition de mobiliers type « habillage de bacs » : cette nouvelle opération consiste en l'acquisition de mobiliers urbains destinés à l'habillage des bacs roulants en site urbain (30 000€).
- Travaux d'aménagement : pour 2012 ces travaux concerneront l'aménagement des points de pré-collecte et l'implantation de système enterrés de pré-collecte (330 000€).
- Achat de plateformes amovibles : ces plateformes permettent l'immobilisation des bacs en bord de voies (50 000€).
- Travaux de signalétique : il s'agit de la réalisation et de la pose de panneaux d'information ou de signalisation des points de collecte (10 000€).
- L'entretien lourd des véhicules est pour 2012 évalué à 70 000€.
- Acquisition d'éco-composteurs : le programme 2012 (273 000 €) prévoit
    - composteurs individuels : un maximum de 4000 foyers desservis
    - composteurs collectifs : 2000 foyers maximum à desservir
    - lombri-composteurs : le programme s'élève à 2000 foyers

Cette opération est soutenue financièrement par l'ADEME et d'autres partenaires.

- Subvention d'équipement pour les lombri-composteurs : cette dépense concerne l'équipement de foyer ou d'établissement de type cuisine centrale de lombri-composteurs en vue de la réduction des déchets à la source (12000€).
- Petits travaux d'entretien et achat de matériels divers pour les pôles de proximité (entretien des voiries et parking, équipement de stockage, aménagement électrique...) pour 40 000€.

b - le traitement des déchets ménagers

Le projet 2012 s'inscrit dans la continuité du service de proximité rendu aux ménages communautaires par l'intermédiaire des déchèteries.
Il intègre les contrainte liés à la TGAP qui atteint en 2012, 15 €/tonne grâce à l'application d'un taux bonifié obtenu par la valorisation des biogaz à plus de 75%, nous évitant le taux plein qui sera en 2012 de 30€/tonne.

En 2012, les actions de résorptions des problématiques de gestion des eaux continueront sur le site de l'Arbois telles que prévues.
Il convient également de noter une continuité des dépenses de fonctionnement des déchetteries permettant de finaliser la montée en charge du tri des encombrants nécessaire pour performer nos taux de valorisation et pouvoir atteindre les objectifs du Grenelle.

En matière d'investissement le budget 2012 prévoit le lancement d'une nouvelle déchetterie sur Cabriès et la reconstruction de la déchetterie de Venelles ainsi que l'extension de la déchetterie de La Parade à Aix.
Globalement les besoins sur le site de l'Arbois sont évalués à 533 276 € alors que les besoins pour les déchetteries seront de 2,7M€ dont 1,9M€ pour la requalification des décharges brutes.

1.2 – L'environnement

Les moyens financiers mis en œuvre en 2012 dans le cadre de cette politique seront :

Investissement

En millions d'euros	BP2011	BP2012
Recettes d'équipement	0	0.36
Dépenses d'équipement	1.45	1.58

Fonctionnement

En millions d'euros	BP 2011	BP 2012
Recettes	0.26	0
Dépenses de gestion	2.22	2.22
Charges de personnel	0.78	0.76
Total dépenses de fonctionnement	3	2.98

Les actions de la direction s'articulent autour de quatre axes :
- La prévention et la résorption des nuisances (sonores et olfactives)
- L'incitation aux économies d'énergie avec l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial.
- La protection de la forêt et des zones urbaines contre les incendies en mettant en valeur le patrimoine forestier
- Le suivi de la Charte vers un développement durable signée en 2010.

1.3 – L'assainissement

Les moyens financiers mis en œuvre en 2012 dans le cadre de cette politique seront les suivants :

Investissement

En millions d'euros	BP2011	BP2012
Recettes d'équipement	0	0
Dépenses d'équipement	1.4	1.2

Il est proposé de poursuivre les actions à destination des communes devant engager des travaux de construction ou de réhabilitation de station d'épuration afin de se mettre en conformité avec la réglementation.

1.4 - Les bâtiments

Les moyens financiers mis en œuvre en 2012 dans le cadre de cette politique seront les suivants (hors bâtiments communautaires):

Investissement

En millions d'euros	BP2011	BP2012
Recettes d'équipement	0.00	0.15
Dépenses d'équipement	12.55	11.76

Fonctionnement

En millions d'euros	BP 2011	BP 2012
Recettes	0.00	0.00
Dépenses de gestion	3.13	3.15

En matière d'investissement les actions porteront sur

- Les équipements nautiques pour un montant global de 4,69M€ (dont 1.02 M€ pour la piscine du Jas de Rhodes aux Pennes Mirabeau).
- Les équipements culturels pour un montant global de 6,56M€ (dont 3.5M€ pour la Chapelle des pénitents blancs).
- Les équipements en lien avec la direction du développement économique pour un montant global de 505 000 € (dont 350 000€ pour le CFA).

1.5 – Les zones d'aménagement et entrées de ville

Les moyens financiers mis en œuvre en 2012 dans le cadre de cette politique seront les suivants :

Investissement

En millions d'euros	BP2011	BP2012
Recettes d'équipement	0.00	1.29
Dépenses d'équipement	10.74	11.77

Fonctionnement

En millions d'euros	BP 2011	BP 2012
Recettes	0.00	0.00
Dépenses de gestion	0.78	0.75

* Les zones d'aménagement

Les actions pour 2012 concernent la poursuite des opérations de réhabilitation sur les zones d'activités sur les communes suivantes :
- Aix-en-Provence : pôle d'activités des Milles (1 577 800 €)
-Vitrolles : Les estroublans (310 000€)
- Bouc-bel-Air : les Chabauds (515 800€)
- Venelles : ex RN96 (860 000€)
- Pertuis : rond point SNCF (24 000€)
- Eguilles : Les valladets (717 500 €)
- Fuveau/Peynier/Rousset (315 000 €)
- Plan de campagne (315 000€)
- Meyreuil : chemin du Pontet (200 000€)
- Les Pennes Mirabeau : Les Joncquières (70 000€)
- Meyrargues (320 000€)
- Chateauneuf le Rouge (320 000€)

* Les entrées de villes

Le service prévoit la poursuite des opérations validées lors des programmes précédents et propose de prendre en compte dans l'Autorisation de Programme 2012 (1 M€) des opérations situées sur les communes d'Aix-en-Provence (Grassie), Beaurecueil, Bouc Bel Air (Violesi/RD8n), Coudoux, La Roque d'Anthéron (RD561/Silvacane), Saint-Cannat (entrée Nord) et Trets (pont-rail).

1.6 – Les aires d'accueil des Gens du Voyage

Les moyens financiers mis en œuvre en 2012 dans le cadre de cette politique seront les suivants

Investissement

En millions d'euros	BP2011	BP2012
Recettes d'équipement	0.00	0.00
Dépenses d'équipement	4.01	0.02

Fonctionnement

En millions d'euros	BP 2011	BP 2012
Recettes	0.00	0.00
Dépenses de gestion	0.11	0.10

Pour 2012 la direction oriente ses actions sur la gestion et l'équipement de l'aire du Réaltor. Depuis 2011 la gestion de cette aire d'accueil a été confiée à ALOTRA dans le cadre d'une délégation de service public jusqu'en 2017.

2 - La Culture et les Sports

2.1 – La culture

Les moyens financiers mis en œuvre en 2012 dans le cadre de cette politique seront les suivants

Investissement

En millions d'euros	BP2011	BP2012
Recettes d'équipement	0.00	0.00
Dépenses d'équipement	5.13	4.78

Fonctionnement

En millions d'euros	BP 2011	BP 2012
Recettes	1.16	1.22
Dépenses de gestion	10.69	11.86
Charges de personnel	3.93	3.52
Total dépenses de fonctionnement	14.62	15.38

En fonctionnement, la direction répartie ses besoins de la façon suivante :

- Salle du bois de l'Aune : 250 000 €
- Musée Granet : 810 000 €
- Expositions temporaires : 634 000 €
- Actions culturelles : 10 M€ dont 1.2M€ pour Marseille Capitale Européenne de la Culture, 3.48 M€ pour les subventions aux grands opérateurs et projets associatifs et enfin 5 M€ pour la délégation de service public du Grand Théâtre de Provence.

En Investissement, les projets sont les suivants :

- Musée des sciences : 100 000€
- Musée Granet : 1,22M€ (dont 600 000€ pour l'achat d'œuvres d'Art)
- Salle et Patio du bois de l'Aune : 80 000€ (dont 40 000€ de matériels techniques)
- Subventions aux grands opérateurs (FIAL, Grand St Jean) : 330 000€
- Réhabilitation du patrimoine communautaire : 2 M€
- Fonds de concours Médiathèques : 1M€
- Parc matériels culturels communautaire : 50 000€

2.2 – Les sports

Les moyens financiers mis en œuvre en 2012 dans le cadre de cette politique seront les suivants

Investissement

En millions d'euros	BP2011	BP2012
Recettes d'équipement	0.00	0.00
Dépenses d'équipement	3.49	3.05

Fonctionnement

En millions d'euros	BP 2011	BP 2012
Recettes	1.20	1.38
Dépenses de gestion	4.68	4.84
Charges de personnel	7.29	8.24
Total dépenses de fonctionnement	11.97	13.08

Les dépenses de fonctionnement concernent en grande partie des crédits de subvention pour 2.9M€ (haut niveau, évènements labellisés...).

Le fonctionnement des piscines représente 1.2 M€ et le lac de Peyrolles 294 500€.
470 375€ seront alloués au titre des manifestations sportives.

Pour 2012 les actions, en matière d'investissement, s'articulent autour des axes suivants :
- Aménagement et installations des piscines (394 000€)
- Fonds de concours aux communes pour l'amélioration et la construction d'équipements sportifs (2,1M€)
- Arena avec 165 000€ de crédits pour des études de faisabilité
- Lac de Peyrolles, 286 000€ (péage automatique, pontons, panneautique...)
- Hydro-stadium de Pertuis (15 000€ pour des études de faisabilité).
- Divers équipements de la direction : 13 000 € (dont 10 000€ au titre du projet PRODAS).

3– Développement économique, insertion, emploi

Les moyens financiers mis en œuvre en 2012 dans le cadre de cette politique seront les suivants

Investissement

En millions d'euros	BP2011	BP2012
Recettes d'équipement	0.00	0.77
Dépenses d'équipement	16.16	13.56

Fonctionnement

En millions d'euros	BP 2011	BP 2012
Recettes	2.86	3.21
Dépenses de gestion	7.84	8.62
Charges de personnel	4.83	4.56
Total dépenses de fonctionnement	12.67	13.18

3.1 – les interventions économiques

a – développement économiques

En fonctionnement (2.97M€) les actions porteront essentiellement sur :
- Subvention au syndicat mixte de l'Arbois pour 1M€
- Subventions aux associations pour 1.1M€
- Pépinières et hôtel technologique : 0.7M€

En investissement (2.49M€) les actions seront tournées vers :

- Subventions aux pôles de compétitivité pour 1.11M€
- Plateforme logistique centre ville Aix : 1M€ d'acquisition de terrain
- Subvention CIMPACA pour 0.22M€
- Subvention au syndicat mixte de l'Arbois (0.51M€)
- Haut débit : 40 000€ pour les opérations d'expertise et d'audit

b – agriculture

Pour 2012 les crédits de fonctionnement s'élèveront à 503 000€ avec en particulier 308 000€ de subventions (ASA, CA84, CERPAM et associations agricoles), 80 000€ pour la Halle Terre de Provence et 100 000€ pour les conventions SAFER et FDSEA.

En investissement, le service prévoit un programme de 380 000€ de dépenses dont 300 000€ de subventions pour la restructuration de caves coopératives (Rousset, Puyloubier), 40 000€ pour la Halle Terre de Provence et 40 000€ de subventions pour l'aménagement hydraulique.

c – le pôle commerce et artisanat

Ce budget est en évolution suite au démarrage progressif des opérations FISAC sur les communes d'Aix-en-Provence, Venelles et Peyrolles.
En 2012 le service lancera les études de faisabilité pour les FISAC sur Simiane et La Roque d'Anthéron.
Pour ce faire le service prévoit 767 600€ en fonctionnement et 52 852€ en investissement.

d – tourisme

Le budget 2012 du service en fonctionnement s'élève à 1.3M€.
En investissement le service prévoit 50 000€ de crédits pour l'acquisition de bornes interactives.

e – valorisation du territoire ITER

Pour 2012 les crédits de fonctionnement (40 000€) seront destinés à l'évaluation de la biomasse locale mobilisable pour la production d'énergie.
En investissement la CPA maintien ses engagements sur le projet ITER avec le versement d'une subvention de 8M€.

Le service poursuit également son action de participation sur le projet « Cité de l'énergie » avec le versement d'une subvention de 600 000€ en 2012.

3.2 – Centre de formation des apprentis

Le budget de fonctionnement (536 600€) reste stable.
Les dépenses d'investissement (53 760€) porteront quant à elles sur le renouvellement du matériel pédagogique avec comme objectif principal la rénovation de l'atelier coiffure

3.3 – L'insertion et l'emploi

Pour 2012 la Communauté poursuivra sa politique de subventionnement d'associations publiques ou privées oeuvrant dans le champ de l'emploi et de l'insertion.
De plus, dans le cadre du PLIE, la CPA finance des formations qui sont essentielles pour le retour à l'emploi des participants.
La CPA a aussi l'obligation, en tant qu'organisme intermédiaire de gestion et de contrôle des fonds européens, de communiquer sur l'utilisation du FSE dans le cadre du PLIE.
L'ensemble de ces actions conduit le service à prévoir un budget de fonctionnement de 2.3M€.

3.4 – La politique de la ville

Les dépenses de fonctionnement 2012 s'élèvent à 324 558€ et concernent les actions de prévention de la délinquance en particulier dans les domaines suivants :

- accès au droit et aide aux victimes, mesures d'aide aux communes ou actions sur l'ensemble du territoire de la CPA
- médiation (aide aux communes pour des actions de médiation familiale ou sociale)
- prévention des conduites à risques (soutien financier aux communes en particulier pour les actions en milieu scolaire)
- information et communication (aides aux communes pour les campagnes de sensibilisation)

Les besoins en matière d'investissement seront en 2012 de 1,94M€. Il s'agit ici pour poursuivre les conventions publiques d'aménagement sur Trets et Pertuis ainsi que les programmes ANRU sur Aix et Vitrolles.

4 – Les transports et déplacements

Les moyens financiers mis en œuvre en 2012 dans le cadre de cette politique seront les suivants

Investissement

En millions d'euros	BP2011	BP2012
Recettes d'équipement	3.05	2.00
Dépenses d'équipement	11.52	20.85

Fonctionnement

En millions d'euros	BP 2011	BP 2012
Recettes	52.64	55.26
Dépenses de gestion	56.58	57.57
Charges de personnel	1.72	1.56
Total dépenses de fonctionnement	58.30	59.13

4.1 – Les transports

En fonctionnement, les demandes du service sont 10.64 M€ au titre des transports scolaires et 46.58M€ au titre des transports urbains.

En matière d'investissement, un crédit de 1.99 M€ est prévu avec 0.99M€ pour l'opération billettique et 1M€ pour la mise en place d'un système d'information des voyageurs moderne et performant.

Le service prévoit 55M€ de recettes de fonctionnement dont 48.5M€ de Versement Transport et 2.3M€ de participation du Département au titre des transports scolaires.

4.2 – Les infrastructures de déplacements

Les crédits de fonctionnement sont pour 2012 de 127 000€ et portent principalement sur l'entretien des parkings, parcs relais et parcs de persuasion.

En investissement le service prévoit un programme de 17.44M€ dont le détail est le suivant :

- Réhabilitation et aménagement des arrêts et quais de bus : 300 000€
- Abribus pour 212 000€
- Aix parc Carcassonne : 5 000€
- Aix parc gare routière : 4 750 000€ (mandat SPLA)
- Aix parc Malacrida : 2 500 000€
- Aix aménagement couloir de bus : 600 000€
- Aménagement de voies réservées : 1 850 000€
- Aix Les Milles Pôle d'échange : 3 900 000€
- Aix parc relais Krypton : 500 000€
- Pertuis Pôle d'échange : 300 000€
- Couloir de bus RD9/A51 : 600 000€
- Les Pennes Mirabeau parking : 80 000€
- Aix La Calade Pôle d'échange : 50 000€
- Aix parc relais les 3 sautets : 100 000€
- BHNS : 500 000€
- Aix échangeur pont de l'Arc (BHNS) : 1 000 000€

Le service prévoit 2M€ de recettes de subventions pour les opérations parking Krypton, Gare routière Aix et Gare routière Aix Les Milles.
Les recettes des parcs relais Krypton, Les Hauts de Brunet et Route des Alpes sont estimées à 200 000€.

4.3 – Déplacement et sécurité

Ce service sollicite 198 000€ de crédits de fonctionnement dont 90 000€ pour le programme autopartage et vélobox et 90 000€ pour un programme de sécurité routière et covoiturage.

Les crédits d'investissement sont de 1.41M€ dont 1M€ pour la création d'une piste cyclable Vitrolles-Le Tholonet, 200 000€ pour l'acquisition de véhicules électriques, 150 000 € pour la création de pistes de sécurité routière et enfin 60 000 € pour l'achat de vélobox.

5 – La prospective et l'aménagement de l'espace

Les moyens financiers mis en œuvre en 2012 dans le cadre de cette politique seront les suivants :

Investissement

En millions d'euros	BP2011	BP2012
Recettes d'équipement	3.35	3.76
Dépenses d'équipement	14.85	15.97

Fonctionnement

En millions d'euros	BP 2011	BP 2012
Recettes	1.02	1.02
Dépenses de gestion	1.74	2.08

5.1 - Projet d'agglomération

Le service sollicite pour 2012 168 000€ de crédits de fonctionnement dont 140 000€ pour des subventions.

5.2 – Mission grands projets structurants

Le programme mis en place par le service prévoit 1.93M€ de crédits d'investissement avec 1M€ de subvention pour la LGV PACA, 490 000€ pour la suppression du passage à niveau de la Calade à Aix et 100 000€ pour la suppression de celui de Venelles.
Le service prévoit également une participation pour la modernisation de la ligne TER Marseille Aix (30 000€), pour le pont rail de Trets (125 000€) et pour l'étoile ferroviaire aixoise (190 000€).

5.3 – Mission enseignement supérieur et recherche

En fonctionnement, le service sollicite 150 000€ dont 140 000€ de subventions.
En investissement les prévisions de dépenses sont évaluées à 2.6M€ de subvention à l'Etat dans le cadre CPER.

5.4 –SCOT

Le service estime ses besoins 2012 à 85 000€ de crédits d'investissement pour la réalisation d'études et 700 000€ de crédits de fonctionnement dont 670 000€ de subventions aux associations.

5.5- L'aide à la pierre

Pour 2012 les crédits de fonctionnement sont estimés à 2.32M€ exclusivement pour des subventions.
En contrepartie, 2.23M€ de recettes d'investissement sont prévues.
Rappelons que ce service permet l'attribution des aides publiques au nom de l'Etat pour les opérations de production et de réhabilitation de logements locatifs sociaux.

5.6 – L'Habitat

En fonctionnement le service prévoit un programme de 990 000€ de crédits dont 650 000€ au titre du reversement SRU aux Communes membres.

En investissement les crédits prévus sont de 7.29M€ avec

- Subventions logeurs : 790 357€
- Subvention surcoût foncier : 3,07m€
- Subvention ANAH parc privé : 750 000€
- Subvention équipement aux communes : 2 M€

5.7 – Les opérations d'aménagement

Le service sollicite 50 000€ de crédits de fonctionnement pour des frais d'études.
En investissement le programme d'action du service porte les dépenses d'investissement à 1.73M€ et prévoit les actions sur les zones suivantes :

- Bouc Bel Air Pin Porte rouge : 21 000€
- Aix Plan d'Aillane : 30 000€
- Meyrargues l'Espougnac : 61 000 €
- Jouques Le Logis d'Anne : 21 000€
- Les Pennes Mirabeau Les Sybilles : 30 000€
- Trets centre ancien : 600 000€
- Trets La Burlière : 300 000€
- St Paul Lez Durance Les Lauves : 10 000€

- Lambesc Centre ancien : 10 000€
- Venelles Les Michelons : 100 000€
- Lambesc Bertoire : 39 750 €
- Coudoux Grand Coudoux : 200 000 €
- Etudes toutes communes : 293 509€

Le service prévoit aussi l'acquisition de terrains sur St Paul Lez Durance et Aix Plan d'Aillane pour 1M€ (crédits d'acquisition foncière prévus aux Finances).

CONCLUSION

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à :

378 489 429 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à :

124 328 475 €

(Soit 164 928 475€ avec les écritures sur emprunts assortis d'une option de tirage - 40,6 M€)

Visas :

VU l'exposé des motifs,
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2312-3 ;
VU la délibération n°2011_A129 du Conseil de Communauté du 3 novembre 2011 relative au débat d'orientations budgétaires – Budget principal ;
VU l'avis de la Commission des finances en date du 16 novembre 2011 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le présent Budget Primitif 2012, par nature, tel qu'il vous est présenté :
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement, avec opérations.

2011_A175

OBJET : Ressources - Vote du Budget Primitif 2012 - Budget principal

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	136
Abstentions	32
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	104
Majorité absolue	53
Pour	104
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :
AGARRAT Henri - AGOPIAN Jacques - ARNAUD Christian - BOYER Michel - CANAL Jean-Louis - CATELIN Mireille - CIOT Jean-David - CURINIER Erick - DAVENNE Chantal - DE PERETTI François-Xavier - DESCLOUX Odette - DEVESA Brigitte - GACHON Loïc - GASCUEL Jean - HAMY François - MERSALI Malik - MENGEAUD Julien - MICHEL Claude - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - NICOLAOU Jean-Claude - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :
AREZKI Alain - DEVAUX Pierre - GUINDE André - LICCIA Marcel - MEDVEDOWSKY Alexandre - PORTE Henri-Michel - RENAUDIN Michel - ROUGIER Jacques

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte l'unanimité des suffrages exprimés le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAINS MASINI

03 JAN. 2012